

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720**

**Séance du samedi 14 octobre 2023
N°20231014-06**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	6	6

Date de la Convocation
02/10/2023

Date d'affichage
02/10/2023

Objet de Délibération
Représentant PNRGC

L'an deux-mille-vingt-trois et le samedi quatorze octobre à 21h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Alain ROUGET.

Etaient présents : ESPINASSE Joël, ROUGET Alain, JULIEN Christian, PELLET Bernard, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie
Absents excusés :

Il est 21h le Maire ouvre la séance.
Secrétaire de séance : ESPINASSE Joël,

A été nommée secrétaire : ESPINASSE Joël

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Comité syndical auprès du PNRGC
Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Millau le
14/10/2023
Et publication du 14/10/2023

Le délégué titulaire est :
A : ROUGET Alain

Le délégué suppléant est :
A : ESPINASSE Joël

Et transmet cette délibération au président du PNRGC
Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour extrait conforme,
Avis favorable

**LE MAIRE
Alain ROUGET**

